

PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 septembre 2024 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Myriam Reiss	Administratrice (2025)
Mme Lise Santerre	Administratrice (2025)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2026)

ABSENCES :

Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
------------------------	-------------------

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
Mme Pauline Guyomard	Conseillère en planification du transport, Service du transport et de la mobilité intelligente
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 24-09-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-09-03 Séance d'information et d'échanges : Modification - zone de vignettes de stationnement sur rue - avenue de Vimy et rue Eymard
- 24-09-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 24-09-05 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 11 juin 2024
- 24-09-06 Dévoilement du vidéo du conseil de quartier de Saint- Sacrement en lien avec le programme de mobilisation à la sécurité routière
- 24-09-07 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier
- 24-09-08 Projets et implications du conseil de quartier
- 24-09-09 Période de questions et commentaires du public
- 24-09-10 Trésorerie
- 24-09-11 Divers et correspondance
- 24-09-12 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre l'assemblée à 19 h 02.

24-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Certains ajouts sont proposés pour la trésorerie dont des remboursements de dépenses engagées par Mme Reiss et M. Houle.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-09-03 Séance d'information et d'échanges : Modification - zone de vignettes de Stationnement sur l'avenue de Vimy et la rue Eymard

Mme Marie Lagier, cheffe d'équipe – consultations publiques présente la séance et introduit Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale et Pauline Guyomard, conseillère en planification du transport du Service du transport et de la mobilité intelligente de la ville de Québec.

Mme Vallières-Roland rappelle le contexte menant à la proposition, initiative citoyenne découlant de la mise en place du corridor scolaire sur l'avenue de Vimy, qui a été analysée durant la période d'été par l'équipe de la ville de Québec responsable de ce dossier. La proposition a été réitérée par les conseils d'administration des syndicats de copropriété situés près du corridor. La présentation permettra de prendre la décision la plus éclairée possible.

La présentation de Mme Guyomard est accessible à l'aide du lien suivant :

[Présentation PowerPoint](#)

La modification consiste essentiellement à basculer la zone au sud du chemin Sainte-Foy (Zone 6) dans la zone située à l'est (Zone 31 qui inclut la rue Eymard).

Les changements ne pourront entrer en vigueur avant le 31 octobre 2024, car il y a plusieurs étapes d'approbation réglementaires par différentes instances décisionnelles de la Ville (conseil d'agglomération, conseil de ville et conseil d'arrondissement).

Une période d'échanges suit la présentation.

Mme Alice Corriveau, demande d'identifier la Zone 6 à l'écran et désire savoir si c'est une consultation ou la présentation d'un projet qui sera réalisé. Quelle sera la vision de la ville par rapport au stationnement sur la rue Eymard pour les prochaines années ?

Mme Vallières-Roland rappelle les différentes phases des projets récents et les mesures mises en place sur la rue Eymard pour apaiser la circulation. Ces mesures n'ont pas abouti. Il n'y a pas de projets actuellement à l'étude par la ville, le tout sera sujet à l'arrivée du tramway.

Mme Chantal Bilodeau, résidente de l'avenue de Vimy et administratrice de la copropriété, demande plus de détails sur les temps de déplacement, comparés entre les deux zones. Mme Guyomard répond que tout dépend de l'édifice habité, les temps sont le plus souvent équivalents, mais quelques petites différences peuvent exister.

Mme Bilodeau demande également s'il existe des vignettes avec un numéro hybride. Mme Guyomard répond que non, les zones ne peuvent coexister, ce qui nécessitera un changement de vignette si le projet est accepté. Mme Bilodeau est en faveur du statu quo, il est plus naturel pour elle de se diriger vers le nord. Elle y va d'une suggestion : la ville ne pourrait-elle pas s'entendre avec le Collège Stanislas pour partager des stationnements?

Mme Guyomard mentionne que ces ententes n'existent pas avec le Collège, mais qu'elles peuvent être conclues sur une base privée par les syndicats de copropriété.

Mme Josée St-Jean est satisfaite de la zone 31, elle demande si le changement peut être individuel. Mme Guyomard répond que non, il n'est pas possible de choisir individuellement.

Mme Monique Coutu, résidente du 825, de Vimy, marche beaucoup dans le quartier, la zone 31 est facilement accessible en été, mais en automne et à l'hiver, ce n'est pas bien entretenu. Il est plus facile pour elle de se stationner au nord du chemin Sainte-Foy. Elle préfère le statu quo. Elle demande à quel moment la décision se prendra. Mme Lagier répond que la séance de ce soir avait pour but de constater les réactions au projet. Mme Vallières-Roland fera suivre la proposition au sein des différentes instances. Mme Coutu propose la signature de pétitions par chaque de condominium afin d'indiquer quelle proposition devrait être retenue.

Mme Doreen D'Amours, résidente du 825, de Vimy, discute du changement de la zone actuelle, et demande qui va pouvoir stationner sur l'avenue de Vimy ? Mme Guyomard répond que ce serait, en fonction du projet, pendant le jour, des détenteurs de vignette de la zone 31. Elle ajoute que depuis la tenue des travaux du corridor et compte tenu des autres constructions en cours, l'avenue de Vimy est devenue un entonnoir. On aurait dû se poser les questions bien avant.

Mme Vallières-Roland fera le point plus tard sur les projets de construction à proximité.

Mme Bilodeau revient au micro et elle propose, plutôt qu'une pétition, de tenter de mener un sondage. Mme Guyomard demande si le sondage s'adressera aux résidents ou aux détenteurs de vignettes.

Mme Bilodeau demande si la ville pourrait fournir une liste des propriétaires concernés. Mme Lagier répond non, car il s'agit d'informations confidentielles.

Mme Saint-Jean demande si le stationnement de 20 minutes sur l'avenue de Vimy pourrait être changé comme les autres stationnements. Mme Vallières-Roland rappelle que c'était, à l'époque, ce qui semblait le plus approprié, celle-ci ajoute qu'il est possible de reconsidérer en présence d'un consensus et qu'on peut se laisser quelques mois.

M. Adam, résident de la rue Eymard, soulève que cette rue a aussi ses enjeux. L'intersection avec le chemin Sainte-Foy est problématique, les résidents de l'avenue de Vimy n'iront pas trop loin, ils privilégieront la rue Eymard. La circulation de transit est un enjeu, les mesures de pacification ne devraient pas être compromises. Il faut penser à de nouvelles mesures pour diminuer le transit. Mme Lagier rappelle que la rue Eymard est assez large, ce qui rend difficile le respect du 30 km/h, le stationnement peut alors aider à l'apaisement. M. Adam revient : l'enjeu n'est pas la vitesse, c'est le volume.

Mme Vallières-Roland rappelle les démarches faites auprès des sociétés de transport.

M. Dominic Labelle résidant du 845, avenue de Vimy considère que le transfert vers la zone 31 lui plaît beaucoup.

M. Saint-Louis, résident du boulevard René-Lévesque, près du coin de la rue Eymard revient sur la zone d'apaisement pour cette rue, demande des pancartes/bollards indiquant la limite de 30 km/h.

Dernière question de Mme Coutu, qui souhaite savoir ce qui a amené ce changement. Mme Lagier répond que le tout provient de la présentation du nouveau corridor scolaire, à l'assemblée du 12 mars 2024.

Mme Lagier demande un vote à main levée. Résultat : 5 pour le changement, 3 pour le statu quo. Pour Mme Lagier il est difficile de faire une recommandation avec un si petit échantillon. Celle-ci propose donc d'attendre les résultats du sondage, le processus de changement sera stoppé pendant ce temps.

24-09-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Quelques points apparaissent déjà à l'ordre du jour.

Mme Vallières-Roland débute avec un événement positif pour le quartier tenu le samedi 7 septembre 2024 : Saint-Sacrement en fête ! L'événement s'insère dans la stratégie visant à redynamiser le quartier et encourager les commerçants. Le travail se réalise en étroite collaboration avec les gens d'affaires. Selon M. Gemme, plus de 5 000 personnes ont participé. Les citoyens en ont pris l'habitude, une autre fête se tiendra à l'Halloween puis pour les fêtes au début décembre.

Dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2025-2027 : celui-ci a suscité beaucoup de questions. Il s'agit d'un exercice qui se réalise sur une base triennale, demandée par le gouvernement à

l'ensemble des municipalités, qui vise à rééquilibrer la charge fiscale entre les propriétaires de manière équitable, selon les catégories d'immeubles. Une hausse globale de la valeur du rôle de 23,5 %, construction de 15 000 nouveaux logements, l'administration est en voie d'atteindre ses objectifs. Il est important de savoir que le 23,5 % ne correspond pas à l'augmentation des taxes, la ville n'engagera pas de nouveaux revenus. Il est dès maintenant possible de consulter le nouveau rôle, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025, sur le site Internet de la ville. Les nouveaux avis d'évaluation seront transmis d'ici au 1^{er} mars 2025. Les citoyens qui ont des questions peuvent appeler au 311, des agents ont été formés spécialement. Il y a également la possibilité de faire une demande de révision s'il y a un désaccord avec la nouvelle valeur.

Le maire s'est engagé à ce que l'augmentation des taxes soit inférieure au taux d'inflation.

Travaux d'aménagement de l'avenue de Vimy : suivi des projets de construction. Le complexe « Le Walter » consiste à créer en deux immeubles contigus 46 nouveaux logements, il comprendra 37 cases de stationnement souterraines. Une fois le projet complété, trois arbres à grand déploiement seront plantés sur le terrain.

Les Allées de Bellevue Phase 5 comprendront 52 logements. Il s'agira d'un immeuble de quatre étages, avec 49 cases de stationnement souterraines. Des mesures ont été prises pour s'assurer de la sécurité à la sortie du stationnement.

Mme Vallières-Roland rappelle aussi le processus d'acquisition par la ville du terrain du 1615 chemin Sainte-Foy, pour lequel un projet de logement abordable est souhaité dans le futur.

Les participants de l'assemblée sont invités à poser leurs questions.

M. Saint-Louis demande si le trottoir temporaire érigé sur la rue Marois sera rendu permanent. Mme Catherine Vallières-Roland répond que des actions ont été prises pour que les gens puissent marcher de façon sécuritaire, la question est prise en note, une réponse plus précise suivra.

Incitée à ce sujet par M. Gemme, la conseillère municipale termine en rappelant sa rencontre annuelle d'information avec les citoyens qui se tiendra demain soir au Québec High School.

24-09-05 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 11 juin 2024

SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 11 juin 2024.

24-09-06 Dévoilement du vidéo du conseil de quartier de Saint- Sacrement en lien avec le programme de mobilisation à la mobilisation à la sécurité routière,

M. Gemme présente la vidéo, laquelle peut maintenant être visionnée sur la [page Facebook du Conseil de quartier](#).

24-09-07 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le conseil de quartier

➤ **Suivi sur l'évolution du corridor Vélo cité (CVC) du chemin Sainte-Foy**

Mme Vallières-Roland mentionne que les commentaires des citoyens peuvent donner lieu à des ajustements. Par exemple, des espaces de stationnement 15 minutes ont été transformés en 30 minutes. La ville a optimisé la synchronisation des feux afin d'améliorer la fluidité de la circulation. La voie de circulation devant l'hôpital Jeffery Hale a été élargie, le marquage ajusté, des bollards modifiés et ajustés pour éviter le stationnement de véhicules dans la piste cyclable.

Pour l'achalandage, des données pour la période estivale et pour l'hiver pourront être partagées en novembre.

Rappelons que la sécurité était la raison principale pour l'implantation du DIRE. Une baisse de la vitesse automobile, de 2 à 8 km/h a été répertoriée selon les tronçons, ce qui s'est traduit par une diminution des contraventions dans les zones scolaires. Également, des opérations policières à vélo ont concrètement permis de donner des constats d'infractions à des cyclistes.

Plusieurs citoyens ont exprimé leurs inquiétudes face aux comportements dangereux des utilisateurs de la route.

➤ **Sécurité et présence policière le long du CVC**

Ce point a été discuté au point précédent.

➤ **Sécurité près des intersections principales**

CONSIDÉRANT l'importance de la mobilité durable dans le développement harmonieux du quartier Saint-Sacrement.

CONSIDÉRANT le développement du réseau de pistes cyclables sur le territoire.

CONSIDÉRANT la croissance de la pratique du vélo récréatif et utilitaire.

CONSIDÉRANT le déploiement de l'offre et de l'utilisation des vélos à assistance électrique en libre-service (àVélo).

CONSIDÉRANT les comportements parfois inadéquats et non sécuritaires de certains utilisateurs du vélo.

CONSIDÉRANT les craintes pour la sécurité exprimée par certains citoyens.

CONSIDÉRANT que le Code de la sécurité routière régit les comportements attendus de tous les usagers des voies de circulation.

CONSIDÉRANT le besoin de sensibilisation et d'éducation compte tenu de la présence de nombreuses personnes âgées et de plusieurs zones scolaires dans le quartier.

CONDIDÉRANT la nécessaire cohabitation harmonieuse et sécuritaire des différents modes de transport et ce, pour tous les résidents du quartier.

CONSIDÉRANT la rentrée scolaire qui occasionne plus de déplacements notamment à certaines heures de pointe.

Résolution 24-09-28

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. BERTRAND GEMME, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la ville de Québec :

→ de mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements attendus compte tenu de la nécessité du partage de la route et de l'importance de circuler de façon sécuritaire que ce soit un automobiliste, un cycliste, un piéton ou un autre utilisateur (ex. : trottinettes).,

→ d'instaurer et assurer une surveillance policière des voies cyclables notamment aux heures d'affluence afin de sensibiliser les usagers notamment les cyclistes, aux comportements sécuritaires à adopter et le cas échéant, sanctionner les contrevenants au Code de la sécurité routière.

➤ **Suivi du projet de corridor scolaire et de piste cyclable dans le secteur du collège Stanislas**

Ce point a été discuté précédemment.

➤ **Suivi du CVC de la Côte de la Pente-Douce**

Mme Vallières-Roland mentionne qu'il s'agissait d'un endroit accidentogène. Des travaux ont donc été réalisés : la rue Calixa-Lavallée est devenue un sens unique en direction sud, la rue Belvédère demeure dans les deux sens, mais un lien cyclable en direction nord a été ajouté. Le projet a été présenté lors d'une séance de consultation, et depuis sa réalisation la ville n'a pas reçu de commentaires, ce qui laisse entendre qu'il semble recevoir la satisfaction des citoyens.

24-09-08 Projets et implications du conseil de quartier

➤ **Retour sur la Fête nationale du Québec au sein du quartier Saint-Sacrement et transfert des sommes restantes pour l'édition de 2025**

M. Gemme remercie M. Houle et Mme Reiss pour leur implication. Malheureusement, la température n'étant pas favorable, une centaine de citoyens ont tout de même participé.

CONSIDÉRANT qu'un budget avait été octroyé pour l'organisation de la Fête nationale au sein du quartier Saint-Sacrement;

CONSIDÉRANT que ce budget n'a pas été entièrement dépensé;

Résolution 24-09-29

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE les sommes restantes soient affectées au budget de cet événement pour l'année 2025.

➤ **Retour sur le projet d'initiative pour une collaboration avec la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour l'installation d'une station de réparation de vélo et un projet d'aménagement extérieur**

Un marquage sera réalisé sous peu. La Caisse attend un retour du comité d'urbanisme pour un réaménagement plus complet.

➤ **Suivi sur le Festival Québec Jazz le 29 juin 2024 et tirage des 2 cartes cadeaux**

Malheureusement, il s'agissait d'une des soirées où il y eut beaucoup de pluie.

Les gens d'affaires souhaitent toutefois reprendre cet événement en 2025.

Pour les participants, avec la collaboration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, un tirage a été effectué par Mme Vallières-Roland Les gagnants sont Mmes Nicole Fiset et Louise Berryman qui se méritent des cartes cadeaux d'une valeur de 50 \$ au restaurant Marjanne.

➤ **Résolution pour un projet d'initiative pour l'activité/ formation Sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec**

CONSIDÉRANT qu'une activité de formation de sculpture sur glace s'est tenue dans le quartier en février 2024;

CONSIDÉRANT le succès atteint par cette activité;

CONSIDÉRANT que le Conseil de quartier souhaite répéter cette activité en février 2025;

Résolution 24-09-30

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'entreprendre les démarches pour déposer un projet d'initiative afin de permettre la tenue de cet événement.

➤ **Suivi d'une requête citoyenne placée au 311 en juin 2024 (20240133941) pour les modules de jeu du Parc Notre-Dame-de-Bellevue**

Mme Lagier a obtenu de l'information de la part du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire. Il est certain que les modules ont un certain âge (ils datent des années 2000), mais ils demeurent sécuritaires. Une inspection est faite chaque mois, la dernière ayant été réalisée le 5 septembre. L'éventuel renouvellement sera tributaire du prochain [Programme triennal d'immobilisations \(PTI\)](#), processus en cours qui se concrétisera dans le cadre de l'adoption du prochain budget.

➤ **Saint-Sacrement en fête et vente de garage du 7 septembre 2024**

L'événement fut un succès, M. Gemme tient à remercier l'Association des gens d'affaires (AGA) du quartier Saint-Sacrement et l'Agence 714; 14 personnes ont participé à la vente de garage et d'autres ont sollicité l'information pour participer l'an prochain.

➤ **Disponibilité de sacs de recyclage et de compost lors des rencontres du CQSS**

M. Gemme demande s'il serait possible que des sacs mauves et bleus soient disponibles pour les citoyens afin de ne pas être obligé de se rendre au bureau d'arrondissement.

Mme Fortin suggère de prendre une entente avec des organismes, p. ex. les Loisirs Saint-Sacrement.

Mme Lagier vérifiera s'il est possible de rendre des sacs disponibles aux futures rencontres du Conseil de quartier.

➤ **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA)**

M. Houle discute du programme, mentionné dans le dépliant de M. Jean-Yves Duclos, député fédéral. Une date butoir est fixée au 12 septembre pour soumettre une demande de subvention avec lettre d'appui, concernant un projet pour contrer la solitude pour les aînés.

CONSIDÉRANT l'existence du PNHA pour les aînés, lequel pourrait contribuer à contrer la solitude des aînés;

CONSIDÉRANT qu'une demande doit être soumise avant le 12 septembre afin d'obtenir le financement d'un projet;

Résolution 24-09-31

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater

M. Michel Houle afin de déposer une demande de subvention au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour organiser des spectacles permettant de contrer la solitude chez ce segment de la population.

➤ **Transfert des fonds de 3 000,00 \$ du Programme de mobilisation à la sécurité routière 2024 à 2025 accordé par la ville de Québec**

M. Gemme a reçu l'autorisation de M. Hervé Chapon, conseiller en planification du transport à l'effet que la ville a autorisé le transfert des fonds inutilisés en 2024 pour la tenue de l'activité Cyclomini en 2025.

Par ailleurs, à ce sujet, une demande devra être préparée avant le 30 novembre pour autoriser la tenue de l'activité en 2025.

Enfin, M. Gemme souhaite savoir si la prochaine demande pourra être pour des activités tenues en 2026, 2027 et 2028 afin que l'activité devienne pérenne. Mme Lagier répond que selon elle qu'il faut attendre la venue d'un nouveau programme mais suivant les explications de M. Gemme, celle-ci lui conseille de contacter M. Hervé Chapon.

➤ **Résolution concernant le projet Communauté bleue**

Les Communautés bleues se dotent d'un cadre de référence reconnaissant l'eau comme un bien commun. Pour ce faire :

CONSIDÉRANT les préoccupations face à la santé, les défis que représente la gestion des déchets, les impacts environnementaux qui découlent de l'utilisation de bouteilles d'eau en plastique;

CONSIDÉRANT la diminution des sources d'eau et le besoin de préserver ce bien commun essentiel;

CONSIDÉRANT le besoin d'informer les citoyens sur les enjeux liés à l'eau en les encourageant à développer de saines habitudes;

CONSIDÉRANT qu'un litre d'eau embouteillé contient en moyenne 240 000 fragments de plastique détectables (nanoplastique) par litre d'eau, une quantité 100 fois plus grande estimée avant 2024;

CONSIDÉRANT que la production d'une bouteille d'eau en plastique (en moyenne 30 grammes de plastique, soit du polytéréphtalate d'éthylène nécessite trois litres d'eau;

CONSIDÉRANT les ressources limitées, que ce soit l'eau ou le pétrole, qui sont des éléments essentiels afin de fabriquer les bouteilles et que les compagnies se servent de l'eau des eskers ou autres;

CONSIDÉRANT que plus d'un milliard de bouteilles d'eau de plastique sont vendues par année au Québec et que plus de 60% de bouteilles de plastique ne sont pas recyclées;

CONSIDÉRANT que 43 villes au Québec, dont Montréal, et que des grandes villes européennes comme Paris, Bruxelles, Berlin et Berne sont certifiées Communautés bleues depuis 2016.

Résolution 24-09-32

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Sacrement s'engage à :

- Reconnaître et affirmer que le droit à l'eau et aux services d'assainissement est un droit de la personne ;
- Soutenir les valeurs du Cadre de référence de la Communauté bleue à la hauteur de ses capacités et faire la promotion des valeurs qui animent les Communautés bleues dans leurs activités ;
- Demander à la Ville de Québec d'adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes :
 1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne;
 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements;
 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;

Et que la Ville s'engage de plus à :

- Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales;
- Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions;
- S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public, privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;
- Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics;
- Transmettre une copie de la présente résolution à la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

➤ **Mémoire du CQSS sur la stratégie de sécurité routière 2025 - 2029**

Mme Santerre et M. Adam sont chargés de l'élaboration du mémoire, lequel reprendra des points de l'ancien mémoire (2020-2024). La ville demande réponse à trois questions :

Partage de la route et perte des capacités perceptives;

Enjeux particuliers du quartier;

Solutions collectives à mettre en place.

Résolution 24-09-33

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de mandater Mme Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire du Conseil de quartier Saint-Sacrement concernant la Stratégie de sécurité routière 2025-2029, ce mémoire étant adopté de facto, des modifications seront apportées suivant les relectures pour un dépôt avant le 1^{er} octobre 2024.

24-09-09 Période de questions et commentaires du public

Mme Lavoie-Sergerie demande s'il sera possible pour le public de prendre connaissance du mémoire du Conseil sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029 avant qu'il ne soit déposé à la ville.

Mme Lagier informe les participants que cette étape concerne les conseils de quartier. Les citoyens seront invités à une consultation publique à l'automne 2024.

M. Saint-Louis, évoque une importante fuite d'eau survenue sur le boulevard René-Lévesque cet été et demande si le remplacement de ces canalisations est lié au projet du tramway.

Mme Vallières-Roland assure que ce n'est pas lié au tramway, les canalisations seront alors déviées sur les côtés. Elle invite M. Saint-Louis à communiquer avec le 311.

24-09-10 Trésorerie

- Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 23-04-20](#))

Résolution 24-09-34

SUR UNE PROPOSITION DE MME BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 10 septembre 2024.

- Paiement de 1 100,00\$ à la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour le projet de station de réparation de vélo

Résolution 24-09-35

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARC-ANTOINE ADAM, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 1 100,00 \$ à la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm pour le projet de station de réparation de vélo.

- Paiement de 574,88 \$ à l'Agence créative Harmonia pour la création d'une campagne publicitaire et le placement sur les réseaux sociaux pour le vidéo du CQSS sur la sécurité routière

Résolution 24-09-36

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 574,88 \$ à Agence Créative Harmonia pour la création d'une campagne publicitaire et le placement sur les réseaux sociaux pour la vidéo du CQSS sur la sécurité routière.

- Paiement de 171,82 \$ à Bertrand Gemme pour le déjeuner de travail des administrateurs du CQSS

Résolution 24-09-37

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 171,82 \$ à Bertrand Gemme pour le déjeuner de travail des administrateurs du CQSS.

- Paiement de 418,51 \$ à Monquartier

Résolution 24-09-38

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 418,51 \$ à Monquartier pour l'abonnement à Montmoncalm.

24-09-11 Divers et correspondance

➤ **Formations ou rencontres**

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
5 à 7 réseautage des conseils de quartier	20 juin 2024	17h00 à 19h00	3
Festival Québec Jazz dans Saint-Sacrement	29 juin 2024	17h00 à 21h00	2
Rencontre Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE)	2 juillet 2024	19h00 à 21h00	1
Rencontre d'échange avec les loisirs Saint-Sacrement	1er août 2024	15h30 à 16h30	1
Rencontre PSPJE	12 août 2024	19h00 à 21h30	1
Rencontre d'échange avec la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm	19 août 2024	16h30 à 17h30	1
Déjeuner d'échange et de préparation des administrateurs du CQSS	24 août 2024	08h30 à 11h00	8
Rencontre d'échange pour le placement publicitaire du vidéo sur la sécurité routière du CQSS	29 août 2024	12h00 à 12h30	1

➤ **Revue médiatique**

- [Entrevue de Bertrand Gemme sur les données des utilisateurs du CVC](#)
- [Réponse de la ville de Québec sur les données des utilisateurs du CVC](#)
- [Entrevue de Bertrand Gemme au FM93 sur les données des utilisateurs du CVC](#)
- [Réponse de Pierre-Luc Lachance au FM93 sur les données des utilisateurs du CVC](#)

24-09-12 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 15.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 8 octobre 2024.

Martin Landry
Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-09-33 – mémoire du CQSS sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029	Ville de Québec	Mandater Mme Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire, tout en rappelant que celui-ci doit être déposé à la ville avant le 1 ^{er} octobre 2024	
24-09-32 – Projet communauté bleue	Ville de Québec	<p>Adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne ; 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements ; 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; <p>Et que la Ville s'engage de plus à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales ; - Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions ; - S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public-privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; - Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de 	

		prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ;	
24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Emploi et Développement social Canada	Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés	
24-09-28 – Sécurité près des intersections principales	Ville de Québec	Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements; Instaurer et assurer une surveillance policière des voies	
24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.	Ville de Québec	Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier	Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorités par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale
24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	Ville de Québec	Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	La subvention a été obtenue
24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-De Verchères	Ville de Québec	Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur
24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$	La subvention a été obtenue

23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	<p>Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente.</p> <p>Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 :</p> <p>La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.</p>
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.